



**DOMAINE D'APPLICATION DU SYSTÈME DE
GESTION ENVIRONNEMENTALE**

DOMAINE D'APPLICATION DU SGE

Le SGE s'applique à toutes les activités courantes de Boisaco dans le cadre de sa mission et qui ont un impact environnemental sur les terres publiques (UAFs : 097-51; 093-51 et 023-71). Il couvre l'ensemble des activités forestières sous son contrôle et pour lesquelles l'entreprise a une influence. Elles s'articulent autour des opérations de :

- ✓ planification opérationnelle ;
- ✓ récolte de la matière ligneuse;
- ✓ transport de bois vers l'usine;
- ✓ construction et d'entretien de chemins forestiers;
- ✓ gestion de camps forestiers.

De plus, les informations sur des éléments ci-dessous font partie de la portée du SGE :

- ✓ contexte légal et réglementaire;
- ✓ contexte économique;
- ✓ contexte environnemental;
- ✓ contexte social (les parties intéressées).

Le domaine d'application du SGE a été déterminé en prenant en considération les enjeux internes et externes, les obligations de conformité, l'organisation, ses activités, ses produits et services ainsi son autorité et sa capacité de maîtrise et d'influence. Le SGE vise à terme, les éléments essentiels :

- ✓ l'amélioration des performances,
- ✓ la conformité aux exigences et,
- ✓ la réalisation des objectifs.

CONTEXTE DE L'ORGANISATION

Boisaco est l'un des plus importants producteurs indépendants de bois d'œuvre de la région. Le siège social de l'entreprise est à Sacré-Cœur sur la Côte-Nord. Les opérations forestières de la compagnie sont accréditées ISO 14001 depuis 2013. Le maintien de la certification environnementale demeure une priorité stratégique de la compagnie. De nos jours, près de 200 travailleurs sont encadrés par la norme ISO 14001. Ainsi, Boisaco dispose :

- ✓ d'une politique environnementale;
- ✓ des outils de gestion du SGE;
- ✓ d'une liste des aspects environnementaux significatifs;
- ✓ des objectifs et cibles établis, etc.;

Boisaco met en valeur sa contribution au développement socio-économique de la région par l'utilisation responsable des ressources naturelles, l'aménagement durable des forêts, la qualité écologique des produits etc.

Fondée sur le modèle coopératif avec la participation de près de 600 travailleurs et de nombreux partenaires, l'entreprise opère dans le respect des normes environnementales et des principes du développement durable.

Boisaco à l'image du reste de l'industrie forestière du Québec, son parcours n'a pas été qu'un long fleuve tranquille. Il a été marqué entre autres par des arrêts de travail et des crises forestières, mais

également par l’approvisionnement d’un modèle de gestion propre à la compagnie. C’est une véritable réussite locale souvent prise en exemple. L’entreprise a su contrer les effets de la crise dans l’industrie forestière en diversifiant ses activités dans des projets de deuxième et de troisième transformation du bois. Compte tenu de la structure de Boisaco, le lien avec la communauté est fort et durable.

Par son SGE, Boisaco vise dans un souci d’amélioration continue à :

- ✓ respecter le cadre légal et réglementaire applicable;
- ✓ atténuer les impacts négatifs de ses activités et à renforcer les impacts positifs sur l’environnement;
- ✓ apporter des mesures correctives ou améliorations nécessaires;
- ✓ respecter la politique environnementale de l’entreprise.

Pour se faire, Boisaco envisage un large éventail de facteurs potentiels qui peuvent avoir un impact sur le SGE à différents niveaux. C’est dans cette optique que l’entreprise a déterminé, les enjeux externes et internes qui peuvent avoir une influence quelconque sur l’entreprise. Ils peuvent être :

- ✓ les facteurs environnementaux associés au climat, la qualité de l’eau et de l’air, la disponibilité des ressources, la biodiversité, la contamination du milieu, l’utilisation du sol;
- ✓ les caractéristiques internes telles que ses activités, produits et services, direction stratégique, culture et capacités de Boisaco;
- ✓ Les facteurs externes associés aux conditions culturelles, sociales, financières et économiques, technologiques, naturelles et concurrentielles tant sur le plan local ou international.

Le tableau ci-dessous présente quelques enjeux pertinents identifiés dans son SGE.

CATÉGORIES D’ENJEUX	ENJEUX INTERNES ET EXTERNES
POLITIQUES ET LÉGALES	Entrée en vigueur du RADF Négociation de l’ALENA
ORGANISATIONNELLES	Pénurie de main-d’œuvre
ECONOMIQUES	Coût d’approvisionnement en fibre Coût du diesel Fluctuation du taux de change etc.
SOCIALES	Harmonisation des usages Revendications autochtones Impacts de toute nature des opérations sur d’autres usagers du territoire Perception du public envers la récolte de matière ligneuse etc.
ENVIRONNEMENTALES	Conditions climatiques et météorologiques/changements climatiques Perturbations naturelles (TBE, chablis, incendies...) Multiplication des zones protégées et autres habitats fauniques Perte de superficies productives Gestion des produits pétroliers et autres polluants, etc.

Dans l’optique répondre aux besoins et attentes des parties intéressées (préoccupations), une liste de parties prenantes a été dressée : employés, entrepreneurs ; clients; fournisseurs, actionnaires, membres de la TGIRT, Premières Nations, usagers du territoire, MRC; Établissements d’enseignement, CIFQ, registraires, gouvernement (MFFP, MDDELCC, MERN.....), ONG, etc.